

### Cartes journalières CFF

L'Association des communes de Crans-Montana met à disposition des habitants des 6 communes de Crans-Montana 2 cartes journalières CFF.

Les cartes journalières permettent de voyager en 2<sup>ème</sup> classe, dans toute la Suisse, à une date précise. Ces cartes ont la même validité que l'abonnement général et permettent de circuler sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation, ainsi que sur la plupart des réseaux urbains.

#### Règlement

Ayant droit : Toute personne domiciliée sur une des 6 communes membre de l'Association des Communes de Crans-Montana (Mollens, Randogne, Montana, Chermignon, Lens, Icogne), sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Retrait : Les cartes sont à disposition au guichet de la

Police municipale de Crans-Montana  
Route du Rawyl 16  
3963 Crans-Montana  
Tél. 027/486.87.60 Fax. 027/486.87.69  
police.crans-montana@cransmontana.ch

Aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00.  
Le samedi : 14H00 à 16H00. Le dimanche, le poste est fermé.

Délai de retrait : Au plus tôt 45 jours avant la date d'utilisation.

Prix : Frs 40.- la carte.

Limitation : 2 utilisations au maximum par personne et par mois.

Paiement : Comptant lors du retrait.

Remboursement : En cas de perte ou de non utilisation de la carte journalière l'utilisateur ne sera pas remboursé.